

Séance du jeudi 06 juillet 2023

Date de la convocation: 29/06/2023

Membres en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois et le six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,

Présents : 10

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Aurore LEFEBVRE, Simone SALAT, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Votants : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Représentés : Patrick EVEILLARD par Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Antoine GENCE par Maryline MONTEILLET, Serge POTEL par Alain PEYROU

Secrétaire de séance :

Annelise MICHEL-GAGNAIRE

DE_2023_39 - Objet : Revêtement chemin rural. Lieu-dit Laval.

Mme le Maire propose de goudronner le chemin rural desservant la maison de M. MAX en continuité de la voirie communale n°15 dite de Laval.

La longueur de revêtement de ce chemin rural est de 150 mètres, ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS à hauteur de 4 425,00 euros HT.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal valide la proposition de Mme le Maire et l'autorise à signer tout document ce rapportant à ce dossier.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

A Lacapelle-Viescamp, le 05 juillet 2023

Le Maire,

Maryline MONTEILLET



RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/07/2023 015-211500889-20230706-DE_2023_39-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06/07/2023 et publié ou notifié le 07/07/2023
--